

DÉMARCHE GTI

GTI adhère à une démarche de gestion de projet très stricte.
Elle se décline en cinq étapes

■	SOLUTIONS D'AFFAIRES
■	INFOGÉRANCE
■	PROTECTION DES ACTIFS INFORMATIONNELS

1 PREMIÈRE ÉTAPE: Familiarisation

■	■	■	Enjeux d'affaires du secteur d'activité
■	■	■	Stratégie d'affaire de l'entreprise
■	■	■	Objectifs TI
		■	Inventaire des actifs informationnels stratégiques
■	■	■	Inventaire des actifs TI
■	■	■	Politiques de protection des actifs stratégiques
■	■	■	Profil des utilisateurs et des gestionnaires de systèmes

2 DEUXIÈME ÉTAPE: Analyse

■	■	■	Modélisation des processus d'affaires et des flux d'information
■			Définition des interfaces
■			Structure de l'information
■	■	■	Identification des règles qui régissent les opérations de l'entreprise
■	■	■	État de vulnérabilité du système d'information
		■	Analyse de risques
■	■	■	Adéquation entre solutions existantes et besoins de l'entreprise

3 TROISIÈME ÉTAPE: Recommandation

	■		Configuration d'un réseau intégré optimal
■			Progiciel de gestion et/ou sites web
	■	■	Hiérarchisation des mesures de sécurité administratives, logiques et physiques
■	■	■	Programmes de formation
■	■		Niveau de service de soutien : ponctuel, continu ou épisodique
■	■	■	Budget et échéancier

4 QUATRIÈME ÉTAPE: Mise en œuvre

■			Conception, réalisation, tests et implantation de la solution
■			Conversion ou migration des données
	■		Implantation des équipements et des systèmes de sécurité
■	■	■	Implantation ou mises à jour des politiques de protection
■	■		Contrôle de qualité
■	■		Gestion des licences et des garanties
■	■		Formation des utilisateurs

5 CINQUIÈME ÉTAPE: Suivi de satisfaction

■	■	■	Respect des échéanciers
■	■	■	Respect des devis
■	■	■	Niveau de confort des utilisateurs et des gestionnaires de systèmes
■	■		Atteinte des objectifs d'affaires